

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP Paribas Génération 2036-40, un compartiment de BNP Paribas Génération, Action Classic (FR0013508793)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (« BNPP AM France »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM France en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM France est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/05/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de compartiment de BNP Paribas Génération, une société d'investissement à capital variable (SICAV) soumise aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Durée

Ce Produit a une date d'échéance fixée au 31/12/2040.

BNPP AM France n'a pas le droit de mettre fin au Produit de manière unilatérale. L'assemblée générale des actionnaires de la SICAV peut décider des opérations de fusion, scission et de liquidation du Produit.

Objectifs

Objectif de gestion : Le compartiment vise à obtenir une performance supérieure à celle d'un indicateur de référence dont l'allocation actions est, au fil des années, dégressive par rapport à l'allocation taux. Ainsi, chaque année, le pourcentage d'actif net exposé aux actions diminue et l'allocation en produits de taux augmente parallèlement pour atteindre à 15 ans du premier jour de l'année 2040 (soit en 2026), une répartition d'environ 67,5% Actions/32,5% Taux, à 10 ans (soit en 2031) une répartition d'environ 37,5% Actions/62,5% Taux et à 5 ans (soit en 2036) une répartition d'environ 9% Actions/91% Taux et en fin de période (soit à partir de 2040) une exposition d'environ 1,5% en actions et 98,5% en produits de taux. Le gérant peut adapter cette répartition afin de tenir compte des conditions de marché dans la limite de +/-20% en valeur relative par rapport à l'indicateur de référence sur l'allocation actions. A titre d'information, au 1er janvier 2023, l'indicateur de référence est le suivant : 25% MSCI Europe + 11% MSCI EMU Micro Cap + 27% MSCI USA + 4,1% MSCI Japan + 3,9% MSCI Pacific ex Japan + 10,5% MSCI Emerging Markets + 5% JPM Emerging Bonds Local Sovereign + 13,5% Bloomberg Global Aggregate Corporate Bonds. Tous les indices actions sont calculés dividendes nets réinvestis et les indices taux, coupons réinvestis.

La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Caractéristiques essentielles du compartiment :

L'objectif est atteint au travers d'une gestion diversifiée via des OPCVM/FIA actions, obligations, monétaires internationaux suivant une grille d'allocation d'actifs dont le risque actions est progressivement diminué vers une sensibilisation en taux, à l'approche de la fin de la durée minimum de placement recommandée.

Le portefeuille est composé principalement d'OPCVM/FIA. Il est constitué au terme d'un processus reposant sur l'analyse économique et des éléments techniques propres à chaque marché et comportant quatre étapes : application de la grille de désensibilisation, allocation tactique, sélection des OPCVM/FIA et suivi du portefeuille.

La part des actifs du compartiment dont le SRRI est inférieur ou égal à 3 évolue en fonction de la fin de la durée minimum de placement recommandée (20% de l'actif net à partir de 10 ans avant la fin de la période de placement recommandée, 50% à partir de 5 ans avant cette même période puis 70% à partir de 2 années avant cette période).

Le compartiment peut être investi à hauteur de :

- 100% maximum de l'actif net sur les marchés d'actions directement et/ou via des OPCVM/FIA dont 20% maximum sur les marchés actions des pays émergents.

L'investissement sur les marchés actions de petites et moyennes capitalisations, d'ETI (entreprises de taille intermédiaire) et PME (petites et moyennes entreprises) est limité à 20% de l'actif net.

- 100% maximum de l'actif net sur les marchés de taux via des OPCVM/FIA dont 15% maximum sur les marchés de taux des pays émergents.

L'investissement sur ces marchés s'effectue via des OPCVM/FIA ou au travers de titres directs (obligations à taux fixe et/ou à taux variable et/ou indexées ainsi qu'en titres de créance négociables émis par des émetteurs publics ou privés sur des marchés réglementés internationaux. Il n'y a pas de prédétermination de la répartition entre la dette privée et la dette publique. L'exposition aux produits de taux est comprise dans une fourchette allant de 10% minimum à 100% maximum de l'actif net. Les instruments du marché monétaire et les titres de créance peuvent bénéficier d'une notation «émission» Investment grade ou High Yield (titres spéculatifs). Les titres spéculatifs pourront représenter jusqu'à 25% maximum de l'actif net. Le gestionnaire par délégation dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit et ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur. En cas d'absence de notation émission, la notation émetteur se substituera à cette dernière.

L'actionnaire de la zone Euro est exposé, dans la limite de 100% de l'actif net, au risque de change lié à la baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.

Le gérant peut utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés à terme réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, en couverture ou en exposition. Du fait de l'utilisation des instruments financiers à terme, l'exposition globale du compartiment pourra représenter jusqu'à 120% de l'actif net.

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions quotidiennement jusqu'à 13 heures (heure de Paris). Les demandes de rachats sont centralisées par BNP Paribas sur la base de la valeur liquidative datée du jour J+1 et calculée en J+2 et réglées dans un délai maximum de 5 jours suivant celui de l'évaluation de l'action.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus de la SICAV.

Autres informations : Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée (2036).



Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement équivalent à la date de maturité du Produit (31/12/2040). Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV BNP Paribas Génération. D'autres informations sur le compartiment figurent dans le prospectus et les rapports périodiques de la SICAV. L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués.
- Le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés relatifs aux autres catégories d'actions de ce Produit, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts. L'investissement dans différentes catégories d'actifs en respectant une diversification internationale justifie la catégorie de risque. Plus il se rapproche de la date objectif, plus l'investissement en actifs plus risqués diminue et, par conséquent, le risque global diminue aussi.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : jusqu'à la date de maturité du Produit	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8,9 ans	Si vous sortez à l'échéance, le 31/12/2040
Exemple d'investissement : 10.000 EUR			

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5.531,46 EUR	4.674,74 EUR
	Rendement annuel moyen	-44,69%	-8,10%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5.531,46 EUR	6.539,19 EUR
	Rendement annuel moyen	-44,69%	-4,61%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.287,02 EUR	12.751,02 EUR
	Rendement annuel moyen	2,87%	2,74%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13.767,54 EUR	24.799,69 EUR
	Rendement annuel moyen	37,68%	10,62%

Les scénarios ci-dessous se sont produits pour un investissement en utilisant un proxy approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2003 et 2021.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2004 et 2022.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2023.



QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM FRANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM France.

En cas de défaillance de BNPP AM France, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8,9 ans	Si vous sortez à l'échéance, le 31/12/2040
Coûts totaux	697,52 EUR	3.094,36 EUR	9.662,23 EUR
Incidence des coûts (*)	7,08%	2,74%	2,47%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,52% avant déduction des coûts et de 4,05% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,04% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2022.	193,8 EUR
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3,72 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : date de maturité, le 31/12/2040, soit 17,6 an(s).

La période de détention recommandée a été définie par rapport à la date d'échéance du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM France via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

■ Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :

(1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».

■ Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain au cours de la dernière année par rapport à sa valeur de référence. Il peut vous aider à évaluer comment le Produit a été géré dans le passé et à le comparer à sa valeur de référence.

■ Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.



■ L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org/rubrique/Le_Médiateur.

